



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 133 - Juil. 2021

Le Saviez-Vous ?

Le mercredi 16 juin, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, comme il doit le faire tous les trois ans, est passé nous rendre visite pour statuer sur le maintien de notre commune parmi les 260 labellisées « 4 fleurs ». Composé cette année de M. le Président du jury départemental de Seine-et-Maine, de M^{me} la Directrice de « Destination Saône-et-Loire », de M. le Directeur du service des espaces verts de la ville de Menton et d'un agent du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, il a séjourné chez nous pendant plus de 3 heures. Jean-Marc et Mickaël, nos jardiniers, ont dû répondre à de nombreuses questions sur les méthodes de fleurissement qu'ils pratiquent. C'est le 23 septembre que nous disposerons des conclusions du jury.

On prépare la rentrée scolaire de septembre : ils devraient être 26 écoliers à faire leur 1^{ère} rentrée. Pour notre SIVoS, c'est un record ! Après plusieurs années consécutives de baisse, l'effectif toutes classes confondues devrait se situer autour de 150 élèves répartis en sept classes.

Élections Départementales et Régionales : au plan national, l'abstention a battu tous les records et notre commune n'échappe pas au phénomène. Chez nous, au premier tour comme au second, nous sommes peu nombreux à s'être déplacés pour voter (253 électeurs lors du 1^{er} dimanche, 256 lors du second). Mesnières comptant 667 électeurs inscrits, la participation électorale s'est donc élevée à 38%.

MANIFESTATIONS DE JUILLET - AOÛT

La foire à tout : selon la tradition mesniéroise, sa date est fixée le dimanche d'avant le 14 juillet, cette année, ce sera le 11 juillet, mais une nouveauté s'invite... la manifestation se tiendra dans la Rue de la Gare ainsi que sur la Place et la Rue de l'Église... Le chantier de construction et de rénovation des bâtiments scolaires est la seule raison de ce déménagement. L'organisateur, le club des Jeunes d'Hier assisté par la mairie, met tout en œuvre pour amoindrir les gênes consécutives au changement de site. Chacun saura comprendre ! Si vous souhaitez réserver, appeler la mairie.

Sacré Pays de Bray : Cette manifestation menée à l'initiative du « Pays de Bray » s'est longtemps intitulée « les églises de nos villages ouvrent leur porte ». Notre village, comme en 2020, participe à l'évènement. Ainsi, le 11 juillet, à 14h30, à 15h30 et à 16h30, des visites commentées de l'église vous seront offertes. A 17h30, une visite du village vous sera proposée.

Les jeux du 14 juillet : Les enfants du village sont invités le mercredi 13 juillet, à partir de 16 h 00, sur la pelouse de la salle de spectacles et de loisirs, à participer aux « jeux du 14 juillet ». Les familles et amis seront aussi les bienvenus... Fin des jeux prévue vers 18 h 00 autour du verre de l'amitié (si les mesures sanitaires l'autorisent).

La semaine de la randonnée : Proposée par la mairie, la treizième édition se déroulera du lundi 19 au dimanche 25 juillet 2021. Au programme, de la randonnée pour grands et petits :

Lundi 19 : randonnée vélo, rendez-vous à 14 h 00 à la salle de spectacles et de loisirs pour une sortie d'une cinquantaine de kilomètres, réservée au plus de 16 ans, casque obligatoire, vélo électrique accepté, s'inscrire en mairie.

Mardi 20 : randonnée pédestre sur la journée autour de Mesnières. Départ de la salle de spectacles à 9 h 00. Prévoir le pique-nique. Retour vers 17 h 30.

Initiation rollers : rendez-vous à 19 h 00 à la halle de sports pour une initiation rollers ouverte à tous à partir de 5 ans, possibilité de prêt de matériel.

Mercredi 21 : randonnée VTT, rendez-vous à 14 h 00 à la salle de spectacles. Réservée au plus de 16 ans, casque obligatoire, s'inscrire en mairie.

Jeudi 22 : Randonnée rollers : rendez-vous à 19 h 00 parking grille du château pour une balade en rollers sur l'avenue verte encadrée par l'association Rollers en Bray. Possibilité de prêt de matériel, animation gratuite.

Initiation yoga pour tous : 14 h 30, rendez-vous au jardin de la gare.

Vendredi 23 : Randonnée « enfants - familles » : pour les enfants de 6 à 12 ans, rendez-vous à 14 h 30 à la salle de spectacles et de loisirs. Nous irons à la découverte des papillons et fleurs et nous prendrons le goûter à la colline Saint-Amador. Retour vers 17h30.

Visite du village : pour tout public, rendez-vous à 17 h 30 sur la place de la Mairie pour une découverte commentée du centre village.

Traditionnelle randonnée nocturne : rendez-vous à 19 h 00 à la salle de spectacles et de loisirs. D'abord, la randonnée apéritive suivie du repas tiré du sac (pas de barbecue en cette année de Covid) suivi de la randonnée digestive. Retour vers minuit.

Samedi 24 : Une déambulation de jardins en jardins vous est proposée : musique, danses et contes vous y attendent. Dès 16 h 00, flânez librement entre les jardins publics du village.

Dimanche 25 : Traditionnelles randonnées de clôture avec la vélo-solex et la randonnée quad. Rendez-vous à 8 h 30 à la salle de spectacles et de loisirs avec des engins en bon état. Retour vers 17 h 30. Inscriptions 6,00 €.

(programme susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des directives sanitaires « Covid »)

MANIFESTATIONS DE JUILLET - AOÛT (SUITE)

Les visites du village du vendredi : chaque vendredi de juillet et d'août, la mairie propose une visite commentée du village selon un parcours d'environ 2 km dans les rues du village. Départ à 17 h 30, rendez-vous sur la place de la mairie, retour vers 19 h 30 et c'est gratuit.

Les visites du Château : chaque jour de juillet et d'août, entre 14 h 30 et 18 h 00, le Château renaissance se visite. Droit d'entrée 6,00 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Attention : le Château est fermé aux visiteurs les samedis et dimanches 17 et 18, 24 et 25 juillet ainsi que les 6 et 7 août.

CÔTÉ TOURISME

Les efforts de développement touristique portent leurs fruits. Les hébergements touristiques sont plus nombreux : la commune compte désormais huit gîtes ruraux auxquels s'ajoutent ceux du Château (accueil de groupes, accueil Château, gîte, camping). L'accueil touristique de la mairie est en mesure de vous renseigner.

UN SERVICE DU C.C.A.S. : LA TÉLÉSÉCURITÉ

Vous ressentez le besoin de sécuriser votre vie quotidienne à domicile... Le C.C.A.S. peut vous aider à vous équiper d'un système de télé sécurité (encore appelé téléalarme).

Prenez contact au 02.35.93.10.14 pour en savoir plus. N'hésitez pas... Trop souvent, on s'entend dire « Ah, si j'avais su... »

URGENT... RECHERCHE CHAMBRES... URGENT

Le lycée agricole de Mesnières recherche des « chambres chez l'habitant » pour accueillir des jeunes lycéens ou étudiants en formation. Si cela vous intéresse, il faut prendre contact avec l'établissement au 02.35.93.10.04.

INCIVILITÉS : LA VIGILANCE A DU BON

La lettre municipale n°132 dressait un état rapide des incivilités relevées dans le village lors des derniers mois. Elle appelait à la vigilance des habitants en leur demandant de ne pas hésiter à faire connaître en mairie ce qu'ils auraient pu voir en la matière.

Les premiers résultats sont là. À partir d'indices communiqués, l'enquête de gendarmerie sur le vol des panneaux de signalisation est bouclée... Celle sur la détérioration d'installations publiques pourrait prochainement aboutir... Restons mobilisés devant ces attitudes inexcusables !!!

Deux mots pour la planète :

pensez à la ressourcerie, à la déchetterie !

C'est un constat : chaque lundi, alors que les agents communaux en charge de la propreté du village, vident les poubelles publiques, nettoient les plateformes d'apports volontaires..., ils trouvent régulièrement des déchets abandonnés des plus divers : ustensiles de cuisine, éléments de literie, dépôts de déchets verts, crottes de chien, bouteilles laissées à côté des conteneurs...

C'est inacceptable : Quel respect pour les agents communaux ! Quel respect pour le village qui se veut propre et accueillant ! Quel respect pour notre environnement ! Et pourtant, la communauté de communes propose de nombreux services en mesure d'éviter ces incivilités...



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 133

Publication : Dany MINEL
Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr